

Les troubles *dys* pris en charge

Lors de cette journée portes ouvertes, un accueil particulier était réservé pour les candidats atteints de troubles *dys*, dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie. Une cellule spécifique a été créée dans les deux établissements pour accompagner les apprentis atteints de troubles *dys*. « **Soit le jeune a déjà une reconnaissance de son handicap, soit on le détecte, et on l'aide à monter son dossier de reconnaissance de son handicap. Dans les deux cas, on lui propose un aménagement de son parcours en fonction de sa spécificité. Et ce quelle que soit la formation engagée** ». Cette cellule d'accompagnement est opérationnelle depuis 2013 et tous les élèves suivis ont réussi leurs examens. Certains même avec la mention *Très bien* voire major de promotion. Le GIP Alternance Formation Emploi des Personnes Handicapées (ALFEPH), établissement public administratif créé à l'initiative de l'État, la Région Haute-Normandie, l'AGEFIPH et le FIPH FP, est partenaire de cette prise en charge.